

Dossier hebdomadaire d'aide à la communication de proximité

Semaine du 16 au 22 octobre 2017

édito :

**scandale Alstom : courrier de Pierre Laurent
à l'attention du Premier ministre**

articles :

MIGRANTS

un projet de loi liberticide

ALSTOM : MACRON DÉRAILLE

ne le laissons pas brader l'industrie ferroviaire !

ROUTIERS/LOI TRAVAIL

Macron choisit la répression antisyndicale

Scandale Alstom

Courrier de Pierre Laurent à l'attention du Premier ministre

Objet : demande d'exercer l'option d'achat de l'État sur les titres détenus dans Alstom par le groupe Bouygues et de suspendre l'opération annoncée

Monsieur le Premier ministre,

Dans le cadre du projet d'absorption d'Alstom par Siemens, votre ministre de l'Économie et des Finances, M. Le Maire, a annoncé son intention de ne pas lever l'option d'achat des actions détenues par le groupe Bouygues dans le capital d'Alstom. L'argument invoqué est que « *l'État a un rôle à jouer dans l'économie, mais ce rôle [...] n'est pas d'être assis sur le strapontin d'un conseil d'administration où les décisions sont prises à sa place* ». Cet argument est irrecevable car, en rachetant les actions détenues par Bouygues, l'État deviendrait le premier actionnaire d'Alstom avant son absorption par Siemens, ce qui lui permettrait de réexaminer les décisions et de peser vraiment sur les choix stratégiques ultérieurs d'un éventuel nouvel ensemble. Cet argument est aussi révélateur de la conception calamiteuse qu'a le ministre du rôle de l'État dans les conseils d'administration des sociétés au capital desquelles il participe. M. Le Maire prétend que l'État serait plus efficace en se contentant de figurer dans un comité de suivi. Cela paraît bien léger quand on sait que, malgré la création d'un tel comité concernant le site de Belfort, les engagements pris il y a un an sont loin d'être tenus. Par ailleurs, lors de l'absorption d'Alstom-énergie par General Electric (GE), des promesses avaient été faites par les dirigeants de ce groupe américain à M. Macron, alors ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, de création d'un millier d'emplois en France. À ce jour, GE en a, en fait, supprimé autant, comme à Grenoble dernièrement.

Une coopération étroite entre grands industriels européens, voire mondiaux, du ferroviaire est nécessaire pour développer des services publics de transports en Europe aptes à répondre toujours mieux aux besoins de mobilité et d'emploi de toutes les populations. Mais c'est d'autant moins le cas pour ce qui concerne l'opération en cause qui n'est pas une alliance entre égaux et « *n'est européenne que dans ses naïves intentions françaises. Sa réalité, elle, est allemande* » comme le relève l'AGEFI du 2 octobre 2017. Dans les faits, le capital financier qui dominerait cette multinationale exploiterait tous les travailleurs, qu'ils soient français, allemands ou autres. Il faudrait en finir avec ce dogme consistant à prétendre que, pour pouvoir coopérer efficacement, il faut fusionner. La création de coentreprises à parité ou de groupements d'intérêt économique (GIE) le permettent bien mieux, n'impliquant pas une dépense en capital financier tout en rendant possible la mutualisation des coûts et la coopération. C'est d'ailleurs ce qui a assuré, à l'origine, le succès du modèle de coopération d'Airbus auquel vous vous référez mais dont le montage que vous soutenez est très éloigné.

Des coopérations européennes ambitieuses sont particulièrement nécessaires en matière de recherche et développement (R&D), dont le partage des coûts et des résultats est devenu un impératif. Mais ce n'est en aucun cas ce qui est proposé avec l'absorption d'Alstom par Siemens puisque, à cette occasion, près de 2 milliards d'euros seraient dilapidés en dividendes et primes de contrôle aux actionnaires, soit l'équivalent de huit années du budget de R&D d'Alstom. Du fait du refus annoncé d'exercer l'option d'achat des titres détenus par le groupe Bouygues, plus du quart de ces revenus financiers sera accaparé par ses actionnaires, au lieu d'être perçus par l'État qui aurait pu les utiliser pour le bien commun. Ainsi, tout semble se passer comme si votre gouvernement visait à favoriser les intérêts financiers des actionnaires de contrôle du groupe Bouygues, au détriment de l'intérêt national. En réalité, Alstom a des atouts importants, technologiques évidemment, mais aussi financiers (2 milliards d'euros de trésorerie, un faible endettement, 35 milliards d'euros de commandes dans ses carnets...). Le projet que vous soutenez dilapiderait ces atouts.

Monsieur le Premier ministre, rien ne justifie la précipitation. Nous vous demandons instamment d'exercer l'option d'achat de l'État sur les titres détenus dans Alstom par le groupe Bouygues et de suspendre l'opération annoncée pour ouvrir un large débat démocratique sur les conditions d'une alliance entre égaux effective, sans exclure a priori, pour des raisons idéologiques, l'idée d'un contrôle public de dimension européenne sur la nouvelle entité qui serait créée.

MIGRANTS

un projet de loi liberticide

Le PCF condamne fermement l'avant-projet de la loi sur l'immigration.

Ce projet émanant du ministère de l'Intérieur et devant être présenté au gouvernement à la fin de l'année, est une attaque sans précédent contre les personnes venues chercher protection sur notre sol.

Ainsi, la durée de rétention administrative pourra être doublée et passer de 45 à 90 jours, voire 105 en cas de refus d'expulsion. Les demandeurs d'asile dits « dublinés » seraient privés de liberté en cas de renvoi vers le pays européen par lequel ils sont entrés dans l'Union européenne.

L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), pourra juger irrecevables les demandes d'asile des personnes pouvant être ré-admises dans un « pays sûr » dont la définition est sujet à controverse.

Ces dispositions sont les plus répressives, depuis celles de 2011, avec celles dites de

« l'identité nationale » de Sarkozy et Hortefeux. Manifestement, Macron et Collomb veulent aller plus loin et frapper plus fort ces hommes et ces femmes en situation de vulnérabilité.

Le PCF rejette cette politique que rien ne justifie et qui vise à criminaliser les migrants. Elle cherche à diviser les migrants entre eux et ne contribue en rien à assurer un meilleur accueil à celles et ceux qui échapperaient à l'expulsion. La privation de libertés n'est pas la solution et les centres de rétention -zones de non-droits- doivent être fermés.

Notre pays a les moyens d'accueillir ces hommes et ces femmes et d'être fidèle à ses principes d'accueil et de protection.

Le PCF se prononce en faveur d'une politique accueillante et hospitalière, respectueuse des droits des migrants, à la Convention de Genève sur le droit d'asile, aux traités internationaux et à la Constitution française ■

« CHANTIERS DE LA JUSTICE »

le droit à la justice nécessite une réforme ambitieuse

La garde des sceaux a présenté les chantiers de la justice.

Les premières pistes évoquées dessinent une réforme à l'opposé des attentes de nos concitoyen-n-es. Il n'y aura pas de justice efficace sans un rattrapage du retard de notre pays dans le financement de la justice.

Or l'augmentation de 3,9 % du budget est inférieure à celle du dernier budget du gouvernement Hollande. Il devrait, au minimum, être augmenté d'un tiers pour que le service public remplisse ses missions.

Ce budget, très insuffisant, s'accompagne du risque d'entraver l'accès à la justice, notamment pour les plus précaires, par la déjudiciarisation et une réforme de la carte judiciaire qui pourrait déboucher sur

l'éloignement des juridictions de nos concitoyens.

Enfin, comment croire à l'objectif affiché de déflation carcérale alors que le plan prison est maintenu, les politiques sécuritaires renforcées et des dispositions positives menacées comme la contrainte pénale ou le principe d'automaticité d'aménagement des peines inférieures à 2 ans.

Le PCF appelle à une toute autre ambition pour garantir à nos concitoyens une justice efficace et humaine. Cela suppose une administration gratuite de la justice, la réouverture des tribunaux abusivement fermés lors de la dernière décennie, une refonte de l'aide juridictionnelle pour garantir le droit à la défense et de donner réellement la priorité aux peines alternatives à l'incarcération ■

pourquoi il dit ça ?

Macron qualifie volontiers ses adversaires de toutes sortes de noms d'oiseaux, fainéants, illettrés, alcoolos et autres.

Pourquoi il dit ça ? Parce qu'il le pense, dira-t-on. A peu près tous les bourgeois pensent la même chose du peuple mais ils se gardent bien de le dire.

Alors ? Parce qu'il est maladroit ? Peu vraisemblable connaissant l'état de préparation du bonhomme. S'il affiche ainsi ce racisme de classe, c'est probablement qu'il attend en retour des propos du même niveau.

Quand on vous traite d'alcoolos, votre premier réflexe n'est pas de dire : « Il serait judicieux, Monsieur le président, de changer de politique économique » mais « Casse toi, enflure ». Question d'orgueil. D'instinct.

En fait tout se passe comme si Macron cherchait délibérément à rabaisser le niveau du débat politique. Autrement dit, Macron nourrit sciemment le réflexe populiste. Car le populisme est son meilleur ennemi. Nous, on ne lui fera pas ce cadeau et on continuera à dire : « Votre politique est injuste, il faut la changer » ■